COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 04 juin 2025

DEL20250604_058

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre juin, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle des fêtes à ARBUSIGNY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 28 mai précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 32
Présents : 21
ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON, Esther VACHOUX ;
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;
LA MURAZ : Gianni GUERINI, Nadine PÉRINET ;
MONNETIER-MORNEX :
NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE, Denise FERNANDES ;
PERS-JUSSY : Dominique BRAND, David DE VITO, Patrice DOMPMARTIN, Isabelle ROGUET;
REIGNIER-ÉSERY : Denise GERELLI-FORT, Virginie JACQUEMOUD, Sébastien JAVOGUES, Stéphanie LE MOAL, Lucas PUGIN, Isabelle SAGE
SCIENTRIER : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

Pouvoirs : 3
Absents excusés avec procuration : André PUGIN a donné procuration à Denise GERELLI-FORT ; Didier EISACK a donné procuration à Stéphanie LE MOAL ; Billy MARQUET a donné procuration à Lucas PUGIN ;
Absents excusés : Anne-Marie LALLIARD, Laurent CHIORINO ;
Absents : Christophe AUGUSTIN, Sophie BIOLLUZ, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI, Valérie VACHOUX ; Ludovic WISZNIEWSKI ;

Secrétaire de séance : Régine REMILLON

DEL20250604_058 - Désignation d'un Secrétaire de séance, installation d'une nouvelle Conseillère communautaire et approbation du Procès-Verbal (PV) de la séance du Conseil du 07 mai 2025

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

ANNEXE 1

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et plus particulièrement l'article L5211-1 ;
VU l'article L273-10 du Code électoral ;
VU l'arrêté préfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2019-0044 du 19 juin 2019 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S) à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2020 ;
VU le courrier de démission de ses fonctions de Conseillère communautaire, daté du 13 mai 2025 de Madame Nadège SAPORITO, adressé à Monsieur le Président de la CCA&S et reçu le 19 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT la démission de Madame Nadège SAPORITO, de son mandat de Conseillère communautaire reçu le 19 mai 2025 ;
CONSIDÉRANT que lorsqu'un siège de conseiller communautaire devient vacant, il est pourvu par le candidat de même sexe, élu conseiller municipal sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu ;

Avant d'aborder le 1er point à l'ordre du jour de la séance, Monsieur le Président, rappelle à l'Assemblée, qu'il a reçu lundi 19 mai dernier, un courrier daté du 13 mai 2025 de Madame Nadège SAPORITO, l'informant de sa démission du Conseil communautaire.

En conséquence, c'est Madame Denise FERNANDES qui a été appelée à siéger au sein du Conseil qu'elle a rejoint à l'occasion de la présente séance. Monsieur le Président lui souhaite la bienvenue.

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint.
Le Conseil communautaire désigne un Secrétaire de séance.

Monsieur le Président soumet ensuite, pour approbation des membres du Conseil communautaire, le PV de la dernière séance, en date du 07 mai 2025.

Au vu de l'ensemble des informations présentées, le Conseil communautaire, à la majorité *(Abstention de Madame FERNANDES, qui n'était pas encore installée comme conseillère communautaire)* :

- APPROUVE le PV tel que présenté ci-joint, en annexe de la présente délibération ;
- APPROUVE la tenue de la prochaine séance du Conseil communautaire, le mercredi 02 juillet 2025, en salle des mariages de SCIENTRIER à 19 heures.

La Secrétaire de séance
Régine RÉMILLON

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 05/06/2025
Publié, le 05/06/2025